

## L'HOMME, SON ORIGINE – SEMAINE 4

### L'INSTITUTION DU MARIAGE

J'ai toujours entendu dire que le mariage est un sacrement qui a été institué par Dieu. Jusqu'à ce que je donne ma vie au Sauveur et Seigneur Jésus-Christ et que je commence à lire la Bible, j'ignorais totalement comment et quand le mariage avait été ordonné par Dieu. Quel étonnement de ma part lorsque j'ai découvert que dès le commencement, lors même de la création du premier homme et de la première femme, Dieu avait donné des instructions précises au sujet du mariage. Le récit de la création de l'homme et de la femme se termine par Genèse 2 :23-25 « *23Et l'homme dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! On l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. 24C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. 25L'homme et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient point honte.* » L'expression « *os de mes os et chair de ma chair* » est une formulation utilisée lors d'une alliance (2Samuel 5:1-3). Le mariage constitue aux yeux de Dieu une alliance entre l'homme et la femme; une alliance devant Dieu.

Les versets suivants 24 et 25 nous indiquent de quel type d'alliance il s'agit : une alliance relationnelle. Cette alliance constitue la cellule de base de la société humaine. Lorsqu'il est dit que l'homme quittera son père et sa mère, c'est une parole prophétique qui nous concerne directement. Adam et Ève n'avaient ni père ni mère, ils étaient les premiers êtres humains créés par Dieu.

Cette instruction de quitter son père et sa mère ne doit pas être considérée comme un interdit de garder nos parents lorsqu'ils ont besoin de nous, par exemple, lorsqu'ils vieillissent et qu'ils ne peuvent plus demeurer seuls. La Bible enseigne de prendre soin des nôtres. 1Timothée 5 :8 « *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle.* » De même, la responsabilité d'honorer nos parents ne prend pas fin lorsque nous les quittons pour nous marier (Exode 20 :12). Le fait de quitter son père et sa mère demande une rupture de liens aux niveaux mental et émotionnel. Il ne s'agit pas de quitter nos parents dans un sens négatif mais positif. Nous continuons à les aimer et à les honorer mais désormais toute l'attention de l'homme, toute son affection et toute sa responsabilité doit se porter sur sa femme. C'est pour cela qu'il est ajouté : « *et s'attachera à sa femme* ». L'homme sort de la dépendance à ses parents pour s'attacher à sa femme. Le terme hébreu employé pour s'attacher est *dabaq* et signifie de rester collé ensemble. Il est souvent utilisé pour indiquer qu'une alliance est maintenue en vigueur (Deutéronome 4 :4; Deut 10 :20; Deut 11 :22). Il y a désormais une alliance entre l'homme et la femme. La destinée de l'homme est liée à celle de sa femme et non à celle de ses parents.

L'expression « *...ils deviendront une seule chair.* » marque l'unité et l'intimité du couple. Cette dimension relationnelle est unique à l'être humain. L'unité entre l'homme et la femme est exprimée dans leur complémentarité sexuelle; ils constituent le couple reproducteur. Désormais ils ne sont plus deux mais un, aux yeux de Dieu. L'homme et la femme forment un nouvel être uni par Dieu. Cette union est plus particulièrement visible dans l'enfant qui naît d'eux, fruit parfait de l'union de deux personnes. Ces paroles et le principe de devenir une seule chair sont repris par Jésus dans Mat 19 :5 ainsi que par l'apôtre Paul lorsqu'il écrit aux Éphésiens (Éph 5 :31) et aux Corinthiens (1Cor 6 :16). Dieu dans sa sagesse infinie, a posé le fondement du foyer idéal dans lequel peuvent grandir et se développer les enfants à tous points de vue : physique, social et spirituel.

Le verset 25 montre l'état d'innocence et de pureté dans lequel l'homme et la femme vivaient. Ils pouvaient regarder leur nudité mutuelle sans éprouver ni gêne, ni embarras, ni convoitise. Ils étaient totalement à l'aise l'un avec l'autre. Il n'y avait aucune crainte d'être exploité ou abusé de quelque façon que ce soit. Leur nudité était exposée sans aucune honte. Ils étaient nus devant Dieu et l'un devant l'autre. L'homme et la femme formaient une unité vivant avec intégrité, servant Dieu et obéissant ensemble à ses commandements.

Il est à noter que le mariage est une alliance entre un homme et une femme. Nulle part, il n'est question de personnes du même sexe. L'homosexualité n'a jamais fait partie du plan de Dieu pour l'humanité. Cette déviation sexuelle n'est apparue qu'après l'entrée du péché dans le monde, tout comme l'adultère et l'impudicité. 1Corinthiens 6 :9-10 « *<sup>9</sup>Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, <sup>10</sup>ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu.* » Le terme grec traduit par efféminés est *malakov* et signifie littéralement précieux, doux au toucher. Il est utilisé ici en métaphore dans un mauvais sens et signifie un garçon ayant des relations homosexuelles avec un homme, un homme qui soumet son corps à de l'impudicité hors nature ou un prostitué mâle. Le terme grec traduit par infâmes est *arsenokoïtes* et signifie homosexuel. La condamnation de l'homosexualité est sans équivoque dans la Bible. Lévitique 18 :22 « *Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination.* » Romains 1 :26-27 « *<sup>26</sup>C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; <sup>27</sup>et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement.* »

Il est à noter également que selon le plan parfait de Dieu, le mariage est une union permanente et indissoluble entre un homme et une femme. Cela exclut non seulement l'homosexualité mais aussi la polygamie, l'adultère, l'immoralité et

le divorce (Marc 10:7-9; Matthieu 19 :9). Nous comprenons mieux toute l'importance de bien choisir son mari ou son épouse. Évidemment dans notre société où les valeurs morales ont été largement délaissées, le divorce est devenu monnaie courante. Qu'arrive-t-il à ceux et celles qui ont divorcé avant de connaître le Seigneur? Peuvent-ils se remarier? Faisons un bref résumé des instructions données par Dieu et contenues dans la Bible.

Nous avons vu que la base du mariage est dans Genèse 2:24. Ces paroles sont reprises par Jésus lui-même dans Marc 10:2-9, Il précise même au v. 9 : « *Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.* » Ainsi donc, le mariage aux yeux de Dieu est indissoluble car les deux deviennent une même chair. C'est la volonté parfaite de Dieu à l'égard du mariage. Cette alliance entre l'homme et la femme ne peut être rompue que par la mort. Qu'arrive-t-il à la mort du mari ? Paul enseigne que la veuve peut se remarier mais dans le Seigneur, c'est-à-dire avec un chrétien. 1Corinthiens 7:39 « *Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant ; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut ; seulement, que ce soit dans le Seigneur.* »

Ça c'est le modèle parfait. Pour répondre à notre question précédente, tournons-nous vers l'enseignement de Paul dans 1Corinthiens 7:9-17 « <sup>8</sup>*À ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi.* <sup>9</sup>*Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.* <sup>10</sup>*A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari* <sup>11</sup>*(si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne répudie point sa femme.* <sup>12</sup>*Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : Si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ;* <sup>13</sup>*et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari.* <sup>14</sup>*Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints.* <sup>15</sup>*Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; le frère ou la sœur ne sont pas liés dans ces cas-là. Dieu nous a appelés à vivre en paix.* <sup>16</sup>*Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme ?* <sup>17</sup>*Seulement, que chacun marche selon la part que le Seigneur lui a faite, selon l'appel qu'il a reçu de Dieu. C'est ainsi que je l'ordonne dans toutes les Églises.* »

1. Paul recommande aux célibataires et aux veuves croyantes de rester seules si elles peuvent se contenir, sinon, mieux vaut qu'elles se marient, dans le Seigneur, c'est-à-dire avec un croyant.
2. Aux mariés croyants, ce n'est plus une recommandation mais un ordre du Seigneur, de ne pas se séparer. En cas de séparation, la femme doit rester seule ou se réconcilier avec son mari. Il en va de même pour le mari versus sa femme.

3. Aux autres, c'est-à-dire ceux qui n'entrent pas dans les catégories déjà énumérées. Il s'agit de couples païens dont l'un des deux est venu au Seigneur. Ils deviennent des couples mixtes, composés d'un croyant et d'un non croyant. Le mariage doit être honoré si le non-croyant accepte de vivre avec la croyante. Mais si le non-croyant se sépare, la femme n'est pas liée car Dieu nous a appelés à vivre en paix. Il est à noter que c'est le conjoint non-croyant qui prend l'initiative de la séparation et non pas le croyant. On ne peut pas s'imposer si notre conjoint non-croyant ne veut plus vivre avec nous. Car Dieu nous a appelés à vivre en paix et si on s'impose, il est certain que la paix ne sera pas possible dans le foyer. Paul ajoute « *car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ?* » Seul Dieu connaît le cœur du mari. Il n'y a aucune garantie qu'il va un jour accepter Jésus-Christ comme son Sauveur et Seigneur. Si la femme attend que son mari soit sauvé et si celui-ci ne vient jamais au Seigneur, elle aura attendu en vain.

Voilà l'enseignement donné par Paul et le Seigneur. Évidemment, il peut y avoir des femmes qui reçoivent une promesse du Seigneur par rapport au salut de leur mari. Elles ont une conviction dans leur esprit et elle prie en attendant l'accomplissement de cette promesse. C'est bien, en autant qu'elle s'assure que c'est effectivement le Seigneur qui lui a parlé et qu'elle se garde pure jusqu'au retour de son mari. C'est valable aussi pour le mari croyant versus son épouse non croyante.

Lorsqu'il est écrit que le conjoint croyant n'est pas lié, il n'est pas spécifié qu'il peut se remarier. Les opinions sont très partagées parmi les commentaires bibliques. Le mariage est une alliance. Nous avons vu que dans la volonté parfaite de Dieu, cette alliance ne peut être rompue. Toutefois, dans la volonté permissive de Dieu, nous lisons dans les Écritures que Dieu a autorisé les Israélites à répudier leur femme en leur donnant une lettre de divorce (Deut 24:1-4; Matt 19:3-9). Pour une étude détaillée de ce sujet, je vous réfère au site Web de l'Assemblée chrétienne la Source d'Eau Vive, dans la section « Messages », la sous-section « Études », le sujet « 1 Corinthiens », et la partie « 1Cor 7:12-16 ».